REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 056-215602616-20251210-2025_10_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de LA VRAIE CROIX

Séance du 10 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

L'an deux mil vingt-cinq, le dix décembre, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

Présents : P.GUIBLIN – P.BOUVET – S.ROUSSELET – J.CAPELLE – M.LEFORT – C.ROLLAND – E.BROHAN – P.BONNIN – S.TACHEAU
Convocation : le 02 décembre 2025
Absents excusés : M.PRIME pouvoir donné à P.BOUVET – E.GEVA pouvoir donné à M.LEFORT – M.QUATREVAUX pouvoir donné P.GUIBLIN – S.POUPET pouvoir donné à S.ROUSSELET
Absents : M.PONDARD
Secrétaire de séance : S.TACHEAU a été désignée secrétaire de séance.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2025-10-06 PORTANT LE MEM OBJET

2025-10-10 : TARIFICATIONS COMMUNALES 2026

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir les tarifs suivants à appliquer en 2026 :

TARIFS SALLES COMMUNALES ANNEE 2026

DROIT DE PLACE			
Demi-journée	63 €		
Journée	90 €		
Camion de restauration ambulant, de vente ou prestations diverses / an	8 € / trimestre 32 € / an		
MEDIATHEQUE-LUDOTHEQUE			
Abonnement annuel	12 €		

SALLE POLYVALENTE				
	COMMUNE		**EXTERIEUR**	
	PARTICULIERS	**ASSOCIATIONS** à but non lucratif	**PARTICULIERS**	**ASSOCIATIONS** (à but lucratif ou non lucratif, sur avis discrétionnaire de la commune)
HALL + OFFICE	139 €	GRATUIT	191 €	

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
et publication ou notification du

Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 056-215602616-20251210-2025_10_10-DE

PETITE SALLE + HALL + OFFICE (weekend)	234 €	GRATUIT	351 €
GRANDE SALLE + HALL + OFFICE (weekend)	511 €	GRATUIT	671 €
SALLE COMPLETE (weekend)	617 €	GRATUIT	777 €
VIDEO PROJECTEUR/SONO	Forfait 44 € /location	GRATUIT	Forfait 44 € /location
JOURNÉE SUPPLÉMENTAIRE	Forfait weekend + demi-tarif pour le 3ème jour		

CAUTION	
SALLE	1 065 €
MATERIEL	1 065 €

SALLE DE SPORTS

	ASSOCIATIONS COMMUNE	ASSOCIATIONS EXTERIEURES
Manifestation non sportive à but lucratif repas et/ou animation si impossibilité salle polyvalente (capacité)	GRATUIT	
Utilisation aérotherme manifestation non sportive ou sportive	31 € / jour	32 € / jour
Association sportives extérieur compétition		62 €

SALLE ACCUEIL – MAISON LOUIS

	COMMUNE			
	PARTICULIERS	ASSOCIATIONS		
Journée (activités)	72 €	GRATUIT		
Exposition / exposant	46 €	GRATUIT	1 à 2 semaines	
	57 €	GRATUIT	3 semaines	
	69 €	GRATUIT	1 mois	
Réunion simple		GRATUIT	/	/
ASSOCIATIONS EXTERIEURES Groupe visite pique-nique (11 h 30/14h30) *	*Gratuit pour les assos handicapés, écoles, municipalités, EPHAD			33 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES Groupe visite pique-nique (11h30/17h30) *	*Gratuit pour les assos handicapés, écoles, municipalités, EPHAD			60 €
Mise à disposition gratuite pour familles après obsèques				

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 08/01/2026
Reçu en préfecture le 08/01/2026
Publié le
ID : 056-215602616-20251210-2025_10_10-DE

CONCESSIONS CIMETIERE		
Trentenaire	166 €	
Temporaire - 15 ans	134 €	
Colombarium 10 ans	116 €	
Colombarium 15 ans	134 €	
Nouveau cimetière		
Caveau 1 place (hors concession)	801 €	
Caveau 2 places (hors concession)	1 217 €	
Cavurnes (1ère acquisition 15 ans)	260 € (acquisition) + 134 € (concession)	
Cavurnes (renouvellement 15 ans)	134 €	

Le conseil municipal, valide à l'unanimité les tarifs pour 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés
Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Pascal GUIBLIN



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
et publication ou notification du